

Traité de réussite en droit à l'usage des étudiants

PETIT TRAITE DE RÉUSSITE à l'usage des étudiants en droit

**écrit par :
Belkacem Arezki Issaouni**

Traité de réussite en droit à l'usage des étudiants

TOME I

Prolégomènes

Traité de réussite en droit à l'usage des étudiants

- Bref propos introductifs – Sur l'escroquerie du syndrome de l'imposteur

Chapitre 1 – La tyrannie de la note.....17

- Le « sygne noir »
- La dictature intellectuelle des nombres
- Comment dépasser la peur des notes ?

Chapitre 2 – Casse-tête méthodologique.....22

- Porte-voix bavard
- De l'intérêt de la méthodologie juridique
- De la démonstration
- Oubliez le « par-coeur » au profit du plan de cours

Chapitre 3 – Groupe, travail, aimer.....33

- Le groupe de travail
- Méthodes de travail selon votre profil (prudent, opportuniste, travailleur)
- Concilier travail étudiant et réussite académique

Chapitre 4 – Émotif.....42

- Apprendre à se connaître
- Gérer ses émotions et son stress

Chapitre 5 – Le monde de demain.....51

- Adaptabilité : une compétence clé
- Le rôle des stages³. La recherche des stages
- le DJCE
- l'évolution tout au long de sa carrière

**Conclusion – Vision à long
terme.....56**

Traité de réussite en droit à l'usage des étudiants

Mentions légales

Petit traité de réussite en droit à l'usage des étudiants

Auteur : Belkacem

Éditeur : LE BUREAU - ANIMA SERENI

ISBN : 9789403759500

Dépôt légal : 13 septembre 2024

Tous droits réservés. Ce livre, ou toute partie de celui-ci, ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de l'auteur, à l'exception de brèves citations dans des critiques ou articles.

A propos de l'auteur

L'auteur est né le 15 décembre 1991 à Saint-Denis et un juriste diplômé d'un Master 2 de droit des affaires approfondi, d'une petite faculté de banlieue parisienne, Paris XIII situé à Villetaneuse, commune de Seine-Saint-Denis (93).

Il reprend ses études suite à un long arrêt après l'obtention d'un bac littéraire en 2009. Son appétence pour les lettres, la lecture et sa curiosité le conduisent naturellement vers les études de droit. Par suite, il fera ses premières expériences au sein de divers cabinets d'avocat et entreprises tournés vers le droit des affaires, la rédaction juridique, ou encore le monde de l'assurance.

Formé par ce qu'il considère à titre très personnel comme le chou-gras de l'enseignement supérieur français en la matière, sa reconnaissance pour le corps enseignant (enseignant-chercheur et chargés de TD) et l'institution universitaire l'ont tourné vers l'enseignement, gratuitement lors de la crise COVID-19. C'est ainsi que plus d'une centaine de cours de droit en distanciel comme en présentiel ont pu être dispensés à tous les étudiants désireux d'être aidés dans leur cursus.

Par suite, il fondera la petite « prépa » LE BUREAU par laquelle il dispense depuis 2021 des cours de droit à tous les étudiants francophones. A ce jour, c'est plus de 350 cours qui ont été dispensés, et plus d'une centaine d'étudiants et étudiantes différents, une dizaine de visio-conférence méthodologiques ou portant sur le cursus universitaire.